



**PRÉFET
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Nancy, le 19 JUIL 2024

Le président de la CDPENAF

à

Service Agriculture Biodiversité Espace Rural

Monsieur le Maire,
Commune de VILLERS LA MONTAGNE
114 rue Emile Curicque
54920 VILLERS-LA-MONTAGNE

Affaire suivie par : Gaëlle HAUTÉCOUVERTURE /Camille
BRENNER
tél : 03 83 91 40 34 – service : 03 83 91 40 40
ddt-espace-rural@meurthe-et-moselle.gouv.fr

Objet : Avis CDPENAF concernant le dossier de révision du PLU de VILLERS-LA-MONTAGNE

La Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF), lors de sa réunion du 4 juillet 2024, a examiné le dossier de révision du PLU de la commune de VILLERS-LA-MONTAGNE.

Les membres de la commission émettent un avis favorable au projet avec les recommandations suivantes :

- supprimer la possibilité de construction d'abris de jardins en zone Nv dans un objectif de préservation paysagère, ce type de construction étant déjà autorisé en zone Nj,
- supprimer la possibilité de constructions des piscines en zone Nj,
- supprimer la possibilité de constructions liées à l'exploitation forestière en zone N.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le président,
La directrice adjointe,


Isabelle LOREAUX



Adresse postale :
DDT de Meurthe-et-Moselle
C.O. n°60025 – 54035 NANCY Cedex

Accueil du public :
du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 15h30 à 16h30
et sur rendez-vous

Localisation du service :
Place des Ducs de Bar à Nancy
Tél : 03.83.91.40.00

